

**ARRETE PORTANT REMPLACEMENT D'UN MEMBRE TITULAIRE DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES ET INGENIERIE**

LA DOYENNE DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles D719-1 et suivants ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu l'arrêté portant délégation de signature à Madame Corinne AUBERT, doyenne de la faculté des sciences et ingénierie du 22 janvier 2018 ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections des représentants au conseil de la faculté des sciences et ingénierie du 16 novembre 2017 ;
- Considérant la perte de la qualité d'étudiant à Sorbonne Université de Monsieur Félix GREZAUD, élu titulaire de la liste Bouge ta Fac avec l'Agep et tes assos en date du 28 mai 2018.

ARRETE

Article 1

Madame Morgane BOURGEOIS est élue membre titulaire du conseil de la faculté des sciences et ingénierie, collège U, en sa qualité de suppléante Bouge ta Fac avec l'Agep et tes assos de M. Félix GREZAUD pour la durée du mandat restant à courir, jusqu'au 16 novembre 2019.

Article 2

La Directrice générale de la faculté des sciences et ingénierie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site internet de la faculté des sciences et ingénierie.

Fait à Paris, le 29 juin 2018

Corinne AUBERT

Doyenne de la faculté des sciences et ingénierie


Pour la Doyenne
de la Faculté des Sciences et Ingénierie
et par délégation
Le Vice-Doyen Ressources et Moyens
Stéphane RÉGNIER